



CDEN du 15 février 2021

Déclaration FSU



Madame le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

« Ecole de la confiance », « au service de tous les élèves et plus particulièrement des plus fragiles » en « luttant contre les difficultés scolaires » pour « offrir plus de justice sociale » et parvenir à « l'élévation du niveau général »... Nous nous retrouvons tou-te-s dans ces objectifs et cette ambition pour l'Ecole affichée dans le document de présentation de la rentrée 2021 dans les écoles et les collèges d'Eure-et-Loir. Malheureusement les moyens mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs ne sont pas à la hauteur de cette ambition. Il y a même pire : on peut se demander si certains moyens ne sont pas au contraire choisis pour parvenir à l'objectif inverse, celui du renforcement des inégalités face à l'Ecole. Les seules mesures mises en avant pour atteindre ces objectifs dans les collèges sont des dispositifs hors la classe, sur le temps périscolaire, reposant sur le bon vouloir de personnels dont la charge de travail ne cesse de s'alourdir avec l'augmentation des Heures Supplémentaires qui frôlent les 10 %. Pourtant les travaux des sciences sociales de l'éducation ont abondamment démontré combien les inégalités doivent être combattues d'abord dans la classe et non à côté !

Dans le 1^{er} degré, les chantiers sont nombreux : limitation à 24 en GS, CP, CE1, dédoublement des GS en Rep et Rep+, direction, inclusion des élèves en situation de handicap, le remplacement... Vous avez aussi souhaité redéfinir la carte des Rased. La dotation de 2 postes pour le département n'est pas à la hauteur de l'ambition de ces projets.

En éducation prioritaire, le dédoublement des GS ne se fait qu'à moyen constant là où c'est possible, créant inévitablement des incohérences sur le territoire. Que dire de cette limitation à 24 sur 3 niveaux ou des dédoublements à 12 quand cela a pour conséquence de charger les autres niveaux de classe conduisant à des logiques incompréhensibles ?

Concernant la direction d'école, si vous êtes revenus positivement sur les décharges pour les directeurs d'école 13 classes, et la pérennisation des jours de décharge pour les écoles de moins de 3 classes avec la création d'une brigade de 10 TR, le compte n'y est toujours pas pour une grande majorité des écoles du département.

Pour les Rased, là aussi, la politique à moyens constants ne fait que redéployer la pénurie sans la résoudre. Cette nécessité revient pourtant de façon récurrente dans une majorité d'écoles touchées par des mesures de carte, avec une classe de moins, et rien du côté des réseaux, c'est une régression qui s'annonce.

Enfin, l'épineuse et récurrente question des remplacements dans notre département ne trouve encore cette année pas d'espoir d'amélioration. Renoncer à prolonger les contractuels après le mois de février, même si cette solution est un pis-aller, c'est dégrader encore plus une situation déjà en crise. Au-delà de la question sanitaire qui renforce ces insuffisances, cette situation génère des difficultés dans les écoles et place les équipes en première ligne, face aux familles, insatisfaites de l'imparfaite continuité du service public qui en découle.

Dans les collèges, la baisse des effectifs par classe n'est toujours pas à l'ordre du jour, tandis que la répartition des moyens ignore la spécificité de l'éducation prioritaire sous couvert d'un affichage de meilleure redistribution des moyens qui, en réalité, met l'éducation prioritaire particulièrement en difficulté en prenant comme base de calcul un effectif de 30 élèves par classe pour tous les

établissements alors que les personnels réclament un seuil maximum à 20 en éducation prioritaire et 24 en dehors de l'éducation prioritaire.

Il s'agit de plus d'une rupture depuis 2 ans avec la politique départementale qui s'attachait prioritairement à réduire ces effectifs par classe.

Comme pour la lutte contre la difficulté scolaire, l'accompagnement en classe des élèves à Besoin Particulier ne semble pas une priorité quand on augmente les effectifs par classe et qu'en outre on supprime des moyens aux SEGPA ou aux UPE2A, quand on conserve les personnels AESH dans une précarité liée aux bas salaires et aux faibles quotités imposées.

La mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé dans les collèges a mis en lumière l'importance des personnels de vie scolaire dans le bon fonctionnement des établissements. Alors que ce protocole se voit renforcer depuis le mois de janvier, il est incompréhensible et inacceptable que les personnels supplémentaires recrutés pour appuyer les équipes de vie scolaire ne soient pas prolongés dès maintenant et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cet immense écart entre les objectifs affichés par le gouvernement, notre ministère et notre hiérarchie, et les mesures mises en œuvre est dramatique car il rompt la confiance entre les acteurs de l'Ecole au quotidien et ceux qui en décident l'organisation et les moyens. Il est urgent ici de retisser ces liens en entendant les demandes des acteurs de l'Ecole qui ne cessent de réclamer par notre intermédiaire, année après année, CDEN après CDEN, un engagement fort de la nation pour l'éducation. Oui nous ne cessons de voter « contre » les mesures proposées car nous n'y voyons pas trace d'un engagement à la hauteur des enjeux pour nos élèves, futurs adultes et citoyen-n-es de demain.

Cet engagement doit évidemment passer par des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs par classe de la maternelle à l'université, pour renforcer les réseaux d'aide, pour assurer les remplacements et permettre ainsi le départ en formation continue de tou-te-s les personnels, pour donner du temps aux équipes d'échanger, de se concerter, de véritablement faire équipe et pouvoir travailler ensemble. Il y a urgence pour notre Ecole et nos élèves. La FSU exige un plan d'urgence pour l'éducation qui doit passer par des créations de postes dans tous les corps de métier et par une réelle revalorisation salariale de toutes les catégories.

En ce début d'année 2021, un an après le début de la pandémie, dans les écoles, collèges et lycées du département, la vie des élèves, les relations avec les parents d'élèves, le travail quotidien des personnels sont toujours fortement impactés par la crise sanitaire comme nous l'avions souligné lors du CDEN du 9 décembre 2020. Certes, toute la communauté éducative s'adapte. Mais s'adapter ne signifie pas bien travailler. S'adapter ne signifie pas garantir des conditions d'étude satisfaisantes aux élèves. Aujourd'hui, en Eure-et-Loir comme partout en France, des élèves ont cours un jour sur deux, ce qui construit toujours un peu plus les inégalités. Aujourd'hui, quand la maîtresse ou le maître sont absents, l'Ecole demande aux parents de garder leurs enfants car il n'y a pas ou si peu de remplaçant-e-s... Ces élèves n'ont pratiquement plus de vrais cours d'EPS suite à la fermeture des gymnases, des piscines et des salles de sport spécialisées. Aujourd'hui, l'Ecole française n'est plus en capacité d'accueillir tou-te-s les élèves et de leur dispenser tous les enseignements.

Par ailleurs nous faisons le constat que malgré l'engagement certain de la cellule médicale, les réponses apportées par cette dernière le sont souvent dans des délais trop longs pour garantir son efficacité. Il en va de même pour les tests. Cela passe également par la fourniture de masques efficaces et en nombre aux personnels comme aux élèves.

Comment ne pas comprendre que la défiance s'étende quand, face à cette situation extraordinaire, face à cette situation de crise, aucune mesure pérenne n'est mise en place pour renforcer les capacités d'accueil des écoles et des établissements ? Comment accepter qu'aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves ne soit envisagée pour la rentrée 2021 ? Il y a

urgence à garantir l'accueil de tou-te-s les élèves dès la rentrée 2021 en donnant à l'Ecole les moyens d'augmenter ses capacités d'accueil en terme de personnels comme de locaux.